

Si tu parles tu meurs, si tu parles pas tu meurs, alors parles et meurs " Tahar Djaout"

EDITORIAL

53 ANS D'INDÉPENDANCE ET L'INEXORABLE DÉSINTÉGRATION DU CONGO-BRAZZAVILLE

Par Mingwa mia Biango

Page 2

ANALYSE

SASSOU NGUESSO VEUT-IL LA MORT D'ISIDORE MVOUBA ?

Par OLIVIER MOUEBARA

Page 4

TRIBUNE LIBRE

LE PAYS INFÂME DE TONTON GÉNÉRAL .

Par Dina Mahoungou

Page 5

LE LIVRE DU MOIS

OPÉRATION RESTORE HOPE

LE ROMAN DE FRANCK CANA



**Etienne Tshisekedi désavoue et
humilie le médiateur
autoproclamé Sassou Nguesso**

Page 3



**LES MODALITÉS DU CONTRÔLE
JUDICIAIRE DU GÉNÉRAL NORBERT
DABIRA SONT CONTESTABLES ET
INADMISSIBLES.**

Page 6



**INTERPELLATION DU GÉNÉRAL
DABIRA GÂCHE LES VACANCES DU
DICTATEUR CONGOLAIS.**

Par Rigobert Ossebi

Page 7

L'éditorial

53 ANS D'INDÉPENDANCE ET L'INEXORABLE DÉSINTÉGRATION DU CONGO-BRAZZAVILLE.

Par Mingwa mia Biango

Le 15 août 1960, l'empire colonial français concédait l'indépendance « synonyme d'une souveraineté politique intégrale et totale » à la mosaïque des communautés qu'il avait circonscrit géographiquement dans un nouveau pays qu'il créa artificiellement du nom de la République du Congo (Brazzaville).

L'année 2013 coïncide avec le 53eme anniversaire de notre jeune pays, et nous avons le devoir de faire tous les 15 août, l'inventaire de notre communauté de vie et de notre espace commun le Congo. Mais, peut-on faire sans passion la radioscopie de notre pays sur des bases objectives c'est-à-dire à partir d'un référentiel accepté par tous ?

Après les razzias des jeunes hommes et femmes dans nos territoires aux fins des traites négrières en Amérique, dont le port d'embarcation était Loango sur la Pointe-Nègre (actuel Pointe-Noire) via l'île de Gorée (Sénégal), et lorsqu'on y conjugue le joug de la colonisation Française, on peut facilement imaginer que les premiers délices de l'indépendance savourés par notre Peuple longtemps meurtri et assujetti était d'avoir recouvré sa dignité.

Mais cette émancipation politique, synonyme de la prise en main de notre destin par nous-même, laisser espérer le développement des secteurs tous azimuts de notre société, et de nos ressources humaines, avec pour objectif la construction d'une nation nouvelle.

Ce débat est suffisamment sérieux pour que nous ne polémiqions pas. J'invite donc chaque congolais à s'interroger, non seulement sur la nature de la dignité qui est la nôtre aujourd'hui, mais aussi sur l'état de la coexistence pacifique entre nos différentes communautés (unité nationale) et de notre bien-être socioéconomique, et enfin d'évaluer nos libertés fondamentales sous la dictature actuelle de Sassou Nguesso.

En revanche, pour sa part, notre destructeur infatigable dans une caricature de démocrate, doublée du mimétisme du discours de l'état de la nation importé des USA, nous infligeait ses mensonges à la Nation le 12 août 2013.

Deux mots pour qualifier ce discours d'autosatisfaction du guide éclairé : Mensonge et Cynisme !

Mensonge, parce que contrairement à ce qu'il déclare, le taux de chômage dans notre pays n'est pas de 6 % . Nous l'aurions souhaité car selon le Bureau International du Travail (BIT) ce taux s'apparente au plein-emploi qui est de 5 % dans les sociétés occidentales. Les dégâts causés par le chômage dans nos familles sont considérables et non-mesurables, et cette assertion de Sassou Nguesso montre bien qu'il ne vit pas sur la même planète que ses compatriotes. L'in vraisemblable, c'est que Sassou Nguesso tient ce taux de chômage de 6 % d'enquêtes de consommation auprès des ménages (ECOM) et non de l'Office National de l'Emploi et de la Main d'Oeuvre (ONEMO)

Cynisme, parce que ne pouvant plus dissimuler la vérité, il reconnaît que le Produit Interieur (PIB) est passé de 2000 milliards FCFA en 2002 à 7500 milliards FCFA en 2012. En clair, la richesse du Congo a triplé, mais il est indéniable que la pauvreté ne cesse de galoper dans nos foyers. C'est donc la preuve que notre richesse nationale dont la rente pétrolière rapporte tous les mois 1 milliards de dollars, est ingénieusement fagocitée par le clan au pouvoir et sa clientèle.

Alors Peuple Congolais, ne te dérobes pas devant tes responsabilités, ton devoir est de t'investir dans la lutte de libération de ton pays, pour chasser la dictature de Sassou Nguesso, qui inexorablement entrainera la désintégration de la République du Congo.

Etienne Tshisekedi désavoue et humilie le médiateur autoproclamé Sassou Nguesso

Le flot de cash généré par la rente pétrolière au Congo-Brazzaville, et qui ne profite aucunement à ses ressortissants captifs des rets de son tyran Sassou Nguesso, a surtout permis à ce dernier de développer une diplomatie du portefeuille, en corrompant et achetant plusieurs chefs d'Etats africains, ainsi que leurs opposants qui n'en demandent pas moins.

La partie septentrionale des deux rives du Congo est principalement peuplée des Bangalas ayant en commun la langue lingala.

Quelques années avant la fin de son règne, le dictateur zairois Mobutu Sese Seko lui-même Bangala comme Sassou Nguesso, avait initié l'alliance ALIBA « rassemblement des Bangalas des provinces de l'Equateur et du Bandundu ». Celle-ci ambitionnait de ratisser très large, jusque dans le département de la cuvette au Congo-Brazzaville, peuplé également de la même communauté.

C'est donc tout naturellement que l'armée tribale en déroute du vieux léopard se réfugia chez son allié Sassou Nguesso, et fut pour lui, des bataillons de mercenaires d'appoint qui lui permit de revenir au pouvoir à l'issue d'une guerre sanglante en octobre 1997.

Jean Pierre Bemba natif de l'équateur et allié de Sassou Nguesso, mais surtout en affaire avec lui pour trafics d'armes de guerre, d'exportation illégale des diamants de la RDC, et actuellement en attente de son procès dans les geôles de la Cour Pénale Internationale pour crimes contre l'humanité, s'était appuyé aussi sur cette alliance pour bâtir son mouvement.

Fauchés comme des rats d'église, tous ces anciens mobutistes veulent imposer comme médiateur leur financier Sassou Nguesso, aux concertations nationales convoquées par le Président Joseph Kabila de la RDC, dont Etienne Tshisedi conteste toujours la légitimité.!

C'est ainsi que Ya Tshiti, le sphinx de Limeté a infligé une fin de non recevoir à Sassou Nguesso en refusant de le rencontrer ce samedi 17 aout à Brazzaville. Il a en revanche dépêché à sa place Albert Moleka, son Directeur de Cabinet, à qui il a demandé de transmettre au médiateur autoproclamé que l'homme de conviction qu'il est, ne compte pas se dévoyer, ni trahir son peuple en participant à des concertations politiques convoquées par le dictateur de Kinshasa. Quel pied de nez au dictateur de Brazzaville !

Cette posture d'Etienne Tshisekedi en réalité arrange Joseph Kabila, dont les opposants politiques rêvent d'imposer un gouvernement d'union nationale avec des réels pouvoirs, à l'issue de cette concertation nationale pour le mettre en minorité.

La diplomatie de Sassou Nguesso vient une fois de plus de montrer son incompetence et ses limites car basée sur l'achat des consciences et non sur la compréhension profonde des raisons de la conflictualité politique en RDC.

Le Congo-Kinshasa (RDC) est un géant d'Afrique dont les sœurs et frères de Brazzaville souhaitent la résolution pacifique des conflits tous azimuts et un retour rapide à la paix. Mais cela doit se faire sur des bonnes bases et non sur des bases mercantiles comme le propose Sassou Nguesso.

Les congolais qui militent pour la restauration de la démocratie à Brazzaville remercient donc Etienne Tshisekedi pour avoir rappelé au dictateur de Brazzaville que l'argent n'achète pas tout !

LA REDACTION
[WWW .CONGO-LIBERTY.COM](http://WWW.CONGO-LIBERTY.COM)

SASSOU NGUESSO VEUT-IL LA MORT D'ISIDORE MVOUBA ?

Par Olivier Mouebara

Président sortant et largement défait au 1er tour de la présidentielle d'octobre 1992, Sassou Nguesso finira par soutenir au 2e tour Pascal Lissouba qui l'emporta largement sur Bernard Kolelas avec un peu plus de 60% des voix.

S'accusant mutuellement de ne pas respecter leurs accords politiques informels d'entre les deux tours, Sassou Nguesso ordonna aux 3 personnalités issues de son parti politique le PCT, et nouvellement ministres, Grégoire Lefouoba, Henri Okemba et Isidore Mvouba, de ne pas siéger dans le gouvernement formé le 7 septembre 1992 par le 1er ministre Stéphane Maurice Bongho Nouarra sous l'autorité du Président Pascal Lissouba.

Pendant que Grégoire Lefouoba et Henri Okemba désavouaient Sassou Nguesso pourtant natifs de la cuvette comme eux, Isidore Mvouba en revanche suivit à la lettre les recommandations de l'homme des masses, et refusa d'entrer au gouvernement, qui fut d'ailleurs renversé le 31 octobre 1992, soit un mois plus tard par une motion de censure de la nouvelle alliance politique entre Sassou et Kolelas.

Porte-parole du chef rebelle Sassou Nguesso pendant la guerre civile qui faucha des milliers de Congolais de juin à octobre 1997, ensuite directeur de cabinet d'octobre 1997 à janvier 1999 du dictateur sanguinaire revenu au pouvoir, qui le nomma 1er ministre (7 janvier 2005- 15 septembre 2009) en violation flagrante de sa propre constitution qui ne prévoit pas ce poste. Sa servitude devint servilité pour les congolais, lorsque N°2 du gouvernement de Sassou Nguesso, il resta droit dans ses bottes et sans sourciller, malgré le paroxysme de la barbarie et les massacres de masse dont fut victime sa communauté d'origine, dans les localités de Kindamba et Vindza par les troupes militaires et mercenaires de la dictature de Brazzaville durant l'année 2002.

Au vu de ces événements tragiques, tout le monde comprit que Mvouba n'avait ni cœur, ni dignité, mais beaucoup d'observateurs conclurent que ce

n'était plus de la fidélité envers son maître, mais de la lâcheté !

En revanche, le général Bouissa Matoko dit Kasis, lui-même ressortissant du Pool comme Isidore Mvouba, missionné en mars 2002 par son ami Sassou pour des bons offices auprès du chef rebelle Frédéric Bitsamou alias Pasteur Ntoumi, s'émouvait en découvrant ce qui s'apparente à un génocide, mais qu'il qualifiait en d'autres termes dans une lettre rédigée dans l'enfer de Vindza, et à l'attention de Sassou Nguesso.

L'apocalypse que vivait les populations avait réveillé le peu d'humanité qui sommeillait en Kasis, lui-même loin d'être un enfant de cœur. Il mourut mystérieusement en 2006 !

De la gloire supposée d'un homme de paille à sa déchéance politique...

Selon certaines indiscretions brazzavilloises, les relations entre Sassou et Mvouba se seraient détériorées pendant qu'il était secrétaire général par intérim du PCT.

Croyant bien faire, il aurait rapporté à son président l'offre politique faite par le ministre André Okombi Salissa qui se proposait de soutenir sa candidature au congrès extraordinaire de leur parti politique, avec pour objectif d'en prendre le contrôle.

Sassou Nguesso y aurait vu un large complot entre personnalités de souche téké, dont les ressortissants de kindamba qui ont pour député Isidore Mvouba, revendiquent leur tékénité au gré de leurs intérêts politiques.

D'autres en revanche racontent autour d'un verre de kélé wélé « liqueur locale », que dans ses consultations tous azimuts en vue de modifier la constitution, Mvouba aurait proposé à son maître de ne pas la modifier. Il aurait proposé de prendre sa place et que Sassou continuerait à tout contrôler en tant que 1er ministre, et lui rendre sa place en 2023, à l'image du deal entre le Président russe Poutine et son 1er ministre Medvedev.

LIRE LA SUITE A LA PAGE 8

LE PAYS INFÂME DE TONTON GÉNÉRAL . Par Dina Mahoungou

Tout le Congo Brazzaville ressemble à un bagne, les citoyens-forçats paient le prix de leurs origines.

Partout, en ville, la dépravation fait allègrement son chemin. Tonton général, arrogant et discourtois, mène le pays à son bon vouloir, il est entouré de tout un monde bizarroïde ; les extravagants et les imposteurs, les farfadets, les excentriques, les illuminés, les maniaques, les hystériques et les grotesques.

L'intelligentsia ne cause pas, elle consent. D'aucuns de nos têtes pensantes participent à ces bacchanales dans une folie à éclipses. Dans les lieux respectables de la Nation, on trouve de tout, les délirants et les enthousiastes, les névropathes, les pétomanes et les burlesques, qui se livrent aux vices les plus abjects, à l'immoralité la plus chronique.

Tonton général souffre de névroses, il a une idée fixe, il ressasse cette lubie à vouloir éliminer toutes les têtes pensantes. Dans son cabinet privé, des originaux aux délires malicieux, accablés d'oisiveté, organisent des banquets cathédralesques, en dehors de la fériation du Dimanche, ils sont tout le temps à la fête, dans l'apparat et le faste.

Tonton général est toujours aux aguets, à la moindre rumeur, il se cabre, le regard dissipé, ses colères font allusion à la frénésie et aux furies. Il se renseigne sur tout, il fouine, il sent le vent, il se renseigne, observe, il est vigilant, confiné aux détails, sa traque est parcellaire et erratique.

Les citoyens et le Congo évoluent dans un monde contraint. C'est dans son existence même que ce pays est menacé. Tuer, emprisonner les meilleurs éléments de la Nation avec une égale fureur comme un brigand de grand chemin, tel est son dada, qu'il brandisse l'étendard de sa clairvoyance.

Avec le même acharnement, plein d'une morgue absurde, lui et sa fratrie pillent les deniers publics sans vergogne. Chez lui, comme chez ses mentors Kadhafi et Mobutu, la sottise est inguérissable. Tonton général est dépourvu d'amour-propre, il se blase en détruisant ce qu'il y a de lumineux dans l'homme, c'est-à-dire l'esprit.

Il s'octroie tout le mal qui fait souffrir, le général est un bon criminel avec tous les additifs : impur, débauché, sacrilège et adultère, enfin il combine tout ceci avec monstruosité, il répète ses accommodements à l'infini.

Il hait ce pays infâme qu'il détruit à petit feu, lui et ses complices, une vengeance honteuse. Et les indignes profanations que l'on fait subir au quotidien à tout le peuple congolais.

Lui et ses partisans, des saligauds, un beau breelan de mafiosi.

Le peuple est seul, abandonné, grelottant et apeuré. Tonton général tient dans ses mains ignobles la débâcle de toute une Nation, c'est un démon vêtu de chair.

Dans ce pays infâme, l'armée est un mélange de tout : les corruptibles, les traîtres, les pervers, les consciences avilies et délabrées.

Dans la cité, les abus sont énormes, le malin flétrit et abuse de toutes choses. Au quotidien, les miséreux augmentent dans cette populace damnée et teigneuse, un peuple cabossé dans toute la vulnérabilité physique. Les Congolais sont abrutis dans leur pays plein d'impiété et de barbarie.

C'est le pays d'un seul désopilant, d'une seule famille. La force brutale là-bas est érigée en loi et livrée à toute sa fureur. C'est le cénacle des fieffés coquins. C'est un pouvoir souffrant de médiocrité et de désillusions. L'administration est virtuelle dans un effacement progressif de la structure, c'est un monde perdu qui s'écroule au profit d'autre chose ? Vivre est devenu au pays une corvée, la forclusion.

Et tous ces flibustiers, ces belliqueux, ces puissants qui ruinent la Nation dans une sorte de monotonie passionnée, à la fois créatrice et mécanique. Pourquoi ce peuple beau et fier s'efforce-t-il vers une perfection sans récompense ?

Tout est avarié, pourri, corrompu, nos patiences sont usées. Nul être sensé ne peut supporter une telle situation.

Et que restera-t-il ?

Nous combattons de toute notre énergie un des plus puissant dissolvant de la moralité congolaise.

LES MODALITÉS DU CONTRÔLE JUDICIAIRE DU GÉNÉRAL NORBERT DABIRA SONT CONTESTABLES ET INADMISSIBLES.

L'ancien Inspecteur général des Armées du Congo, Norbert Dabira, a été interpellé, mis en examen et placé sous contrôle judiciaire hier des chefs de crimes contre l'humanité dans l'affaire dite du « Beach de Brazzaville ».

Bien que la FIDH, la LDH et l'OCDH se réjouissent de la mise en examen de Norbert Dabira dans ce dossier, elles déplorent avec force les modalités du contrôle judiciaire prononcé qui ne permettent pas de s'assurer de sa mise à disposition de la justice française, et ce en dépit du mandat d'arrêt international dont il est l'objet depuis 2004.

Interpellé hier en région parisienne alors qu'il se trouvait à la sous-préfecture de Torcy pour des raisons administratives, Norbert Dabira a été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction du pôle spécialisé dans les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les crimes de génocide. Le contrôle judiciaire prononcé lui donne obligation de répondre aux convocations du juge et interdiction d'entrer en contact avec toute personne concernée directement ou indirectement dans la procédure.

Norbert Dabira est l'une des quatre personnes expressément visées dans la plainte déposée en décembre 2001 par la FIDH, la LDH et l'OCDH dans l'affaire du Beach de Brazzaville. Les trois ONGs sont parties civiles dans ce dossier aux côtés des familles de victimes et des survivants de ce massacre.

Cette plainte, qui cherche à établir les responsabilités pénales individuelles dans la disparition de plus de 350 personnes durant les premières semaines de mai 1999 au port fluvial du Beach de Brazzaville, avait conduit à l'ouverture d'une information judiciaire en France, en février 2002, en application du principe de compétence universelle des juridictions nationales, pour crimes contre l'Humanité, disparitions forcées et torture.

« Cette nouvelle avancée dans l'affaire s'inscrit comme un signal fort pour les parties civiles qui sont en quête de vérité depuis tant d'années.

C'est la première fois dans ce dossier qu'une mise en examen peut être prononcée. Pour autant, il est extrêmement dommage que le magistrat instructeur n'ait pas tiré toutes les conséquences de cette arrestation, d'autant que Norbert Dabira est déjà parvenu à se soustraire à la justice française. » a déclaré Patrick Baudouin, avocat et président d'honneur de la FIDH.

En 2002, Norbert Dabira avait en effet déjà été interpellé, placé en garde à vue puis entendu par le juge d'instruction qui l'avait alors placé sous le régime de témoin assisté. Le magistrat instructeur avait ensuite été dans l'impossibilité de l'entendre à nouveau suite au retour de Norbert Dabira à Brazzaville (République du Congo). C'est ainsi qu'un mandat international a été délivré contre Norbert Dabira en janvier 2004 sans que l'on puisse l'appréhender à nouveau depuis cette date.

« Nous nous félicitons de l'interpellation et de la mise en examen en France de Norbert Dabira. Il jouit au Congo d'une entière impunité. Il est temps qu'il réponde enfin de ses actes. Nous attendons de la justice française qu'elle établisse enfin la vérité sur ces massacres », a déclaré Roch N'Zobo, directeur exécutif par intérim de l'OCDH.

La FIDH, la LDH et l'OCDH restent ainsi préoccupées par le régime de contrôle judiciaire retenu, dans une affaire qui a déjà connu nombre de soubresauts politiques et juridiques. « Nous regrettons l'absence de mesure concrète permettant de s'assurer que Norbert Dabira reste en France et à disposition de la justice française. Les modalités du contrôle judiciaire laissent à craindre que celui-ci ne cherche à nouveau à fuir le territoire français. Nous appelons les autorités françaises à la plus grande vigilance pour s'assurer de son maintien à la disposition de la justice française » a déclaré Pierre Tartakowsky, président de la LDH.

SOURCE : FIDH

Interpellation du Général Dabira ou les très chères vacances gâchées du dictateur congolais. Par RIGOBERT OSSEBSI

Denis Sassou NGuesso venait à peine de rejoindre, avec sa Cour habituelle, son palais à Marbella que le signal était donné aux barons du régime qu'ils pouvaient, eux également, partir en vacances.

Du même avion qui arrivait de Brazzaville, à Roissy Charles de Gaulle le 22 août 2013, débarquaient Hugues Ngouélendélé, Mathias Dzon et le Général Norbert Dabira unis au moins dans une même date de congé. Pour ce dernier, ce jour restera longtemps gravé dans sa mémoire.

A peine parvenu à son domicile de la région parisienne, ce même matin, le militaire congolais se rendit à la sous-préfecture de Torcy, en Seine-et-Marne, dans une Mercédès grise immatriculée 350xxxxxxx. Son arrivée, quoique discrète, ne passa pas totalement inaperçue. C'était aux environs de 9h30.

Sans perdre un instant, un « donneur d'alerte » congolais communiqua l'information et quelques renseignements essentiels à un « grand frère » qui les transmettait à un autre. En moins d'une quinzaine de minutes l'info, sous forme d'un SMS détaillé, circula de mobile en mobile. Elle parvint enfin à la bonne destination, celle de responsables de la diaspora, en contact permanent avec les juristes, policiers et journalistes concernés ou intéressés par les « affaires congolaises » (BMA, Beach etc..).

Après « l'échec » digéré de l'arrestation manquée de Jean François Ndenguet au mariage d'un parent à Versailles, les intervenants ne pouvaient qu'espérer en avoir tiré les bonnes leçons. Peu après 14h, la confirmation de son interpellation, à la même sous-préfecture, parvenait à tous. La satisfaction était grande et tous se remirent au travail pour contacter journalistes et médias, tout en diffusant la nouvelle sur les réseaux sociaux.

De ce fait, au Congo, tout l'après-midi et toute la soirée ont été consacrés au traitement de cette information : l'interpellation et la mise en examen du Général Norbert Dabira.

Il est bien révolu le temps où Sassou NGuesso et ses sbires zigouillaient allègrement nos populations

civiles sans qu'une seule ligne n'était écrite à cause du verrou habituel de la presse française.

Peu après midi, toujours ce 22 août 2013, dans son palais andalou, l'autocrate à peine réveillé s'apprêtait à savourer une excellente journée, comme la nuit précédente, taillée à la mesure de ses désirs et de ses plaisirs. Avec moult précautions, à sa première gorgée de café, on informa Louis XIV, le Roi Soleil réincarné dans la peau du Dictateur congolais, de l'interpellation de Norbert Dabira à Torcy. Il fit alors exploser si fort sa colère qu'elle fut entendue de l'autre côté de la Méditerranée dans son palais marocain dans lequel il ne met plus les pieds ! Toujours prêt à déclarer la guerre avec la France pour la libération d'un interpellé ou d'un gardé à vue, avec qui a-t-il pu refaire la scène d'insultes et de menaces dont il avait abreuvé copieusement Chirac et Villepin pour l'arrestation de Jean-François Ndenguet en 2004 ?

comment expliquer alors que le mandat de recherche figure bien dans l'ordinateur de la sous-préfecture de Torcy mais pas dans celui de la Police de l'Air et des Frontières à Roissy Charles de Gaulle ? L'interpellé aurait-il pénétré sur le territoire français avec un faux-passeport ?

Le Général Norbert Dabira, dans son témoignage récent devant la Cour à Brazzaville dans l'affaire des explosions du 4 mars 2012, pour avoir alerté en vain les plus hautes autorités sur la dangerosité des installations de stockage des armes et des munitions à MPila, amenait raisonnablement à conclure à la responsabilité d'un Jean-Jacques Bouya et plus encore à celle du président de la République, Denis Sassou NGuesso.

Il est fort à craindre, car tout le monde est présumé innocent, que si le Général Dabira devait faire, dans l'affaire des Disparus du Beach, un témoignage de la même qualité, qu'il sera plus en sécurité à Paris, voire à Torcy, qu'il ne pourrait l'être à Brazzaville ! A l'heure qu'il est, personne ne sait exactement où se trouve notre Général ! S'il venait à prendre la décision de rester en France, rien ne pourrait plus sûrement terminer de gâcher les vacances du dictateur !

(Suite de la Page 4)

Sassou Nguesso veut-il la mort d'Isidore Mvouba ?

Mais Sassou l'aurait très mal pris, et lui aurait rétorqué « de qui te moque-tu mon petit, ne sais-tu pas que j'aurai quatre-vingt ans à la fin de ton septennat ? »

Depuis, le clan présidentiel considère Isidore Mvouba comme un candidat à la succession du dictateur, et par la même occasion s'est attiré les foudres des autres prétendants à la couronne comme Jean Dominique Okemba, Jean Jacques Bouya et les enfants Kiki et Coco Sassou Nguesso. Mais beaucoup d'observateurs du panier de crabes congolais assurent que cette cabale contre Mvouba ne peut se faire qu'avec l'assentiment du chef.

Finiront-ils par avoir la peau d'Isidore Mvouba ?

Dans la longue tradition d'espionnage des pays de l'ex-union soviétique et de ses satellites, l'apprenti espion commençait par apprendre comment éliminer un adversaire politique.

En y enseignait qu'il y a deux alternatives : Son élimination physique ou le discrédité !

Au vu de l'actualité d'Isidore Mvouba, on peut dire dans son malheur qu'il est plutôt chanceux, car ses adversaires politiques ont choisi la (2e) deuxième solution, comme l'illustre son histoire supposée de trafics d'ossements humains. Il ne finira donc pas comme les généraux Bouissa Matoko ou Blaise Adoua...mais nous pouvons nous tromper. Il est vrai que depuis le 5 février 1979, les pratiques satanistes dont les sacrifices humains sont le sumum, sont régulièrement pratiquées dans les milieux politiques à Brazzaville.

Ceux qui sont en mission commandée dans l'histoire d'ossements humains de Mvouba ne doutaient donc pas qu'elle serait facilement accréditée par les congolais. Sans disculper Isidore Mvouba, on ne peut pas, ne pas se poser quelques questions.

Pourquoi cette affaire qui daterait de la fin 2009 s'invite dans l'actualité trois ans après les faits, et à qui profite le crime ?

Pourquoi transporter des cercueils contenant ces ossements humains sur la route du nord avec ses nombreux check-point, et non sur la route du sud dont Mvouba est originaire ? Comment expliquer que le chauffeur Jacques Malela qui se définit comme un bon chrétien continue de réclamer les (12) douze millions FCFA fruit d'un trafic d'ossements humains donc du diable, au lieu de demander pardon et de s'en remettre à son Dieu ? Une seule certitude, les tenants de cette affaire sont probablement les mêmes amateurs et apprentis espions qui ont du mal à convaincre de la culpabilité des nombreux innocents actuellement dans le box des accusés du procès des explosions du 4 mars 2012 actuellement en cours à Brazzaville.

Isidore Mvouba ignorait-il que dans le satanisme seul compte les rapports de maître à esclave...

Dans les rapports entre humains normalement constitués, la fidélité et la confiance sont des variantes de l'amitié. Mais ce n'est bien évidemment pas le cas dans le satanisme et le monde des ténèbres sur lesquels s'inspirent fortement les gouvernants actuels du Congo-Brazzaville.

Dans cet univers paranormal, la fidélité s'apparente à la soumission, et les relations entre la hiérarchie et les collaborateurs sont celles de maître à esclave. La soumission de l'esclave doit être totale et le grand maître doit disposer de son esclave relégué au statut d'objet, et avec lui, tout ce qu'il a de plus cher, c'est-à-dire femme(s) et en enfant(s), sans que cela ne provoque chez l'esclave une réaction d'hostilité envers le grand maître. Telle est la dialectique du pouvoir de Brazzaville et Isidore Mvouba ne pouvait l'ignorer.

Pendant ce temps, la clientèle d'Isidore Mvouba par le biais de ces relais, distille qu'il aurait déjà pris toutes ses dispositions au cas où l'irréparable se produirait, en ayant planqué en lieu sûr, une vidéo dans laquelle il aurait fait des révélations fracassantes et qui marqueront à jamais l'histoire du Congo-Brazzaville en générale et qui mettront à jours les crimes maccabres fomentés par Sassou Nguesso !

Par OLIVIER MOUEBARA